

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 43 \(8\)](#)[Item Marie Moret à Offroy et Cie, 30 octobre 1889](#)

Marie Moret à Offroy et Cie, 30 octobre 1889

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Offroy et Cie](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[30 octobre 1889](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Offroy et Cie](#)

Lieu de destination60, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris

Description

Résumé

À propos d'obligations Dordogne. Sur la rente italienne 3 % : informations contradictoires relatives à la valeur de l'unité ; vendre 66 des 3066 unités possédées par Marie Moret pour connaître le prix de vente réel.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Œuvres citées

- [Il Secolo. Giornale politico quotidiano, Milano, 1866-1945.](#)
- [Le Messager de Paris, Paris, 1858-1940.](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/11/2020

Dernière modification le 26/04/2023

Quint. Familistère 30 octobre
1849

Messieurs Offroy et C^{ie},

J'ai l'honneur de vous accuser réception de vos lettres des 28 et 29^e, ainsi que du pli recommandé contenant mes obligations Ardogne 3% Nos 763 à 764.

Je n'ai pas vu sur ces titres l'indication tout payé. Je vous serais obligée de me dire si ces obligations sont — comme je l'ai cru en vous priant de les acheter pour mon compte — entièrement libérées?

Je passe à votre lettre du 28^e. Je suis vraiment bien embarrassée avec mon itation 3% en présence des réponses si peu concordantes de nos correspondants de Rome. Le Secolo porte, maintenant, cette valeur à 61 fr. à Rome; chiffre qui porte de même "Le Messager de Paris" à ses dépêches de l'Agence Havas. J'ai acheté à 61, 2/2; la valeur ~~est~~ montée un moment à 71 fr.

Ce qui me décidait à rendre à 61, 50 c'était la crainte de voir l'Italie devenir absolument insolvable, mais n'était-ce pas ~~une~~ une crainte

exagérée ? Et ne croyez-vous pas qu'il reste chance de voir le nouveau Parlement modifier les relations commerciales entre l'Italie et la France, ce qui provoquerait, sans doute, le relèvement des fonds italiens ?

Il m'est bien difficile de me décider sur des renseignements aussi contradictoires quant au prix auquel je pourrais vendre ce 4%. Je ne vois qu'un moyen : ayant 9.194 fr. de cette rente, cela me fait 3.066 unités. Vendre en pour mon compte 66 unités soit à Rome soit à Florence. Là où vous pourriez les réaliser au mieux de mes intérêts ; nous verrons à quel prix réellement ce fonds trouve acheteur et je déciderai ensuite pour les trois mille unités de rente 4% restantes.

Mais vos conseils pourraient m'être bien précieux, Messieurs dans les circonstances actuelles. Que feriez-vous à ma place ? Par égard pour nos relations déjà anciennes et toujours bonnes, donnez-moi votre avis et agréé je vous prie, Messieurs, l'assurance de toute ma considération

Marie Gadin